

51

Séminaire IFAN-ORSTOM

**PROCESSUS D'INSERTION URBAINE ET ITINERAIRES RESIDENTIELS,
PROFESSIONNELS ET FAMILIAUX**

27-30 mai 1991

Sally Portudal (SENEGAL)

**QUELQUES ASPECTS DE L'INSERTION URBAINE
DES FEMMES MIGRANTES MOBA-GURMA A LOME (TOGO)**

Akoua AGOUNKE*

et

Marc PILON**

* sociologue à l'URD
(Unité de Recherche Démographique; Université du Bénin, Togo)

** démographe à l'ORSTOM (Togo), chercheur associé à l'URD

270793

O.R.S.T.O.M, Fonds Documentaire
N° 37797/1-
Cote B

Les résultats présentés ici, proviennent d'une première exploitation des données d'une enquête socio-démographique réalisée en 1990 auprès de la population moba-gurma, originaire de l'extrême Nord-Togo et vivant à Lomé, la capitale¹. Cette enquête fait suite à une première, effectuée en milieu rural d'origine², et s'inscrit ainsi dans un programme de recherche plus global sur la dynamique d'ensemble de la société moba-gurma du Togo, et plus particulièrement sur la place qu'y tient la dynamique démographique. Si la question de "l'insertion urbaine des migrants" ne constitue pas le thème central de recherche, elle n'en reste pas moins un volet important pour l'analyse des comportements démographiques et socio-économiques au sein de la communauté moba-gurma à Lomé. Et peut-être d'autant plus, qu'environ 600 km séparent la capitale du pays moba-gurma.

La migration vers Lomé et l'insertion dans la ville renvoient à des réalités sociales et économiques très différentes pour chacun des deux sexes. La présente communication va s'attacher à l'analyse de la situation des femmes moba-gurma ayant migré à Lomé.

DES MIGRATIONS RECENTES, ENCORE FAIBLES, ESSENTIELLEMENT MASCULINES ET RAREMENT DEFINITIVES

Le pays moba-gurma connaît d'importants mouvements migratoires qui, depuis le début de la colonisation française jusqu'à aujourd'hui, demeurent orientés essentiellement vers l'étranger (Côte d'Ivoire et Ghana). Ils touchent avant tout des hommes jeunes célibataires, dans le cadre de migrations temporaires de travail³.

1- La première phase du programme ayant porté sur le milieu rural de la préfecture de Tône (qui, en 1981, regroupait 88% de la population totale des Moba-Gurma au Togo), l'enquête réalisée à Lomé a concerné les "ressortissants" de cette préfecture. Sachant que leur effectif total était de taille statistiquement raisonnable, l'enquête s'est efforcée d'être exhaustive. Le dernier recensement datant de 1981, la démarche adoptée fut, à partir des listes tenues par les associations cantonales, de sélectionner les chefs de famille, de les répartir par quartier de résidence, et alors, de mettre à jour leur liste avec l'aide des responsables et surtout en allant sur place. Une catégorie de femmes a échappé à l'enquête : il s'agit des femmes moba-gurma mariées à des hommes d'une autre ethnie. Par ailleurs, il ne fut pas possible d'enquêter la totalité des militaires moba-gurma. Mais, dans les deux cas, on peut estimer que l'effectif demeure marginal par rapport au total.

Au bout du compte, 6813 résidents moba-gurma ont été recensés, au sein de 1570 ménages.

Cette enquête a été réalisée par une équipe de recherche conjointe URD (A. AGOUNKE) - ORSTOM (P.LEVI et M. PILON), dans le cadre d'une convention entre les deux institutions.

2- Voir Lévi et Pilon (1989), pour les résultats d'ensemble.

3- Pour une analyse plus détaillée du phénomène, voir Pontié & Pilon (1988).

Mais les migrations internes restent faibles. Au dernier recensement, en novembre 1981, 11,5% des Moba-Gurma résidaient hors de la préfecture de Tône, et seulement 4,2% hors de la Région des Savanes (qui inclut les préfectures de Tône et de l'Oti). Lomé constituait alors le principal lieu de destination en accueillant près de la moitié (48,8%) de ces migrants (soit un total de 4825 personnes).

Bien que ne disposant pas de chiffres plus récents, on peut avancer que ce profil migratoire est resté à peu près le même.

Les migrations vers Lomé sont assez récentes, ayant pris leur essor après l'indépendance en 1960, assurément sous l'effet de l'accession de certains hommes moba à des postes élevés dans la fonction publique, notamment comme ministre (D. Pontié, 1978). En 1970, l'effectif total recensé était de 1650 personnes, chiffre presque multiplié par trois en 1981 (4825). L'effectif que nous avons enquêté (6813), bien que ne pouvant prétendre représenter la totalité de la population moba-gurma de Lomé, semble tout de même témoigner d'une moindre croissance de cette population au cours de la dernière décennie. Les raisons peuvent tenir à la fois d'un certain ralentissement des flux migratoires vers la capitale, et d'un phénomène de retour au milieu d'origine, plus accentué pour cette période.

Les migrants moba-gurma, définis comme étant les personnes nées hors de Lomé, représentent en 1990 plus de la moitié (58%) de l'ensemble de la communauté résidant à Lomé. Cette proportion de migrants croît rapidement avec l'âge : inférieure à 30% chez les enfants de moins de 10 ans, elle dépasse les trois quarts (77,6%) chez les 20-24 ans, et demeure supérieure à 90% à partir du groupe d'âges 25-29 ans. Ces chiffres attestent bien du caractère récent des migrations moba-gurma vers Lomé. Les migrants de deuxième génération sont encore très jeunes : seuls les enfants des chefs de ménage sont pour la plupart (76%) nés à Lomé, les chefs de ménage comme leurs conjoints et les autres parents, viennent du pays moba-gurma, à respectivement 95%, 93% et 89% .

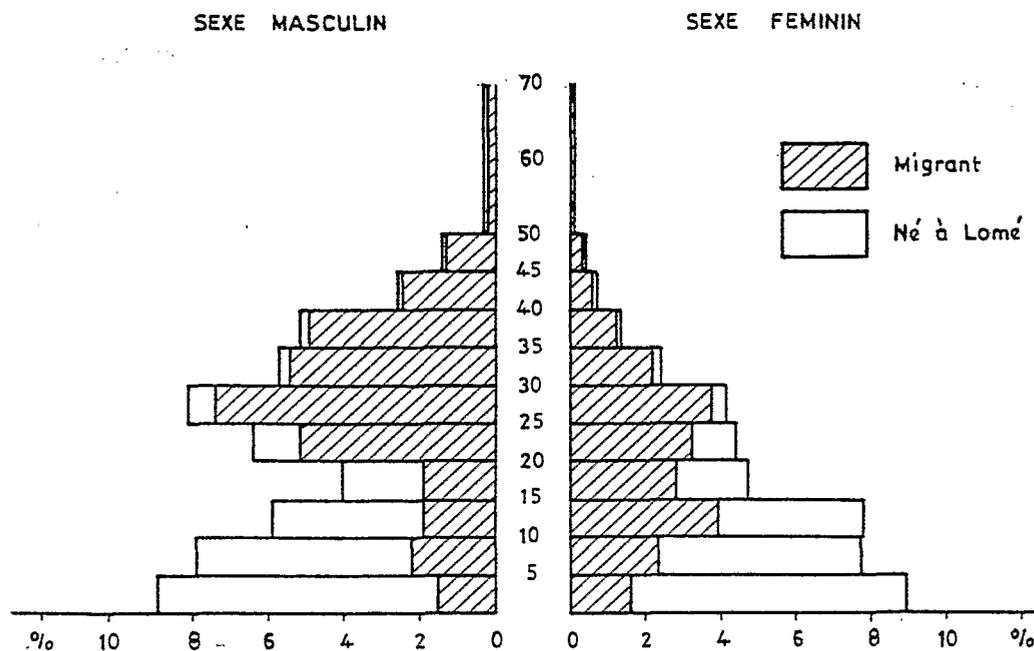
Avec un rapport global de masculinité de 158, la migration vers Lomé se révèle essentiellement masculine. La faible proportion des enfants migrants (23% des migrants ont moins de 15 ans) montre bien que la migration vers Lomé se fait principalement à l'âge adulte mais, dans une moindre mesure pour le sexe féminin, pour lequel cette proportion des moins de 15 ans est de 35% contre seulement 16% chez les hommes.

En fait, seuls les groupes d'âges 10-14 et 15-19 ans, présentent une prédominance marquée du sexe féminin (avec des rapports de masculinité de 49 et 68). Cette situation, nous le verrons plus loin, tient au phénomène des aides familiales.

La prédominance masculine chez les adultes, particulièrement forte à partir de 35 ans, tient pour partie aux pratiques matrimoniales des hommes migrants moba-gurma : célibat prolongé, mariages inter-ethniques et phénomène de non co-résidence des conjoints. Ainsi, à 30 ans, les deux tiers (67%) des hommes moba-gurma sont-ils encore célibataires, et un quart (26%) à 35 ans. Par ailleurs, un tiers des épouses des migrants moba-gurma mariés sont d'une autre ethnie; ce qui pourrait faire autant de femmes moba-gurma qui auraient pu migrer vers Lomé, en moins. Et enfin, 9% des épouses moba-gurma ne co-résident pas avec leur mari et vivent hors de Lomé, la plupart étant restées ou surtout, reparties vivre au village ou à Dapaong.

La faible proportion des migrants âgés de 50 ans et plus (3,1%) traduit le caractère non définitif de la migration vers Lomé. Du moins jusqu'à aujourd'hui, le séjour dans la capitale demeure une parenthèse, même longue, dans la vie de la plupart des migrants moba-gurma, hommes et femmes; le phénomène étant plus accentué chez ces dernières avec une proportion des migrants âgés deux fois moindre que pour les hommes. Arrivés à l'âge de la retraite, on préfère généralement retourner au pays, au village ou à Dapaong où, notamment, la vie y est moins chère.

Figure 1: Structure par âge et sexe de la population moba-gurma de Lomé (migrante et native de Lomé) - 1990.



LES CONDITIONS DE LA PREMIERE VENUE A LOME

Seulement 7 % des migrantes ont déclaré être venues à Lomé de leur propre chef, mais pour plus de la moitié d'entre elles le motif n'a pu être fourni avec précision. Bien que représentant une sur cinq de ces migrantes, rares au total, sont les jeunes femmes moba-gurma qui viennent à Lomé pour chercher un travail.

La quasi-totalité d'entre elles viennent à Lomé sur l'initiative d'un tiers et pour deux motifs principaux.

Le motif d'ordre matrimonial est de loin le plus important (55% des cas), et concerne indifféremment, soit des jeunes femmes venant à Lomé au moment de leur mariage, soit des épouses partant rejoindre leur mari déjà installé dans la capitale. Combinée à cela, l'assez faible proportion des départs d'enfants accompagnant ou partant rejoindre leurs parents (9%) confirme bien le caractère avant tout, masculin et individuel, de la migration vers Lomé; la plupart des familles vont se constituer à Lomé.

La situation d'aide familiale constitue le second motif de venue à Lomé (pour 18,5% des cas). Afin de se faire aider dans leurs diverses tâches domestiques et pour la surveillance des très jeunes enfants, les femmes moba-gurma de Lomé font volontiers venir des jeunes filles du pays moba-gurma. Ce sont souvent des soeurs cadettes (31% des cas) de la femme ou du mari, âgées pour plus de la moitié d'entre elles (52%) de 10 à 14 ans et pour 38% de 15 à 19 ans, et sont pour la plupart analphabètes (77%). Elles représentent globalement 12% de l'ensemble de la population féminine migrante âgée de 6 ans et plus, et près d'un tiers (32%) dans le groupe d'âges des 10-19 ans. Une pratique courante concernant ces jeunes filles, est de ne pas les laisser trop longtemps à Lomé, surtout à l'approche de l'âge au mariage. Elles attraperaient de "mauvaises habitudes", de "mauvaises pensées", et risqueraient, de retour au pays, de refuser le mari choisi pour elles. Mais, comme le confirment les données, ces jeunes filles constituent également des candidates potentielles au mariage pour les hommes moba-gurma de Lomé désireux d'épouser une femme de leur communauté. Nul doute également, qu'un tel mariage est pour nombre de ces jeunes filles la conclusion espérée à leur situation d'aide familiale.

Conséquence de la très faible scolarisation féminine en pays moba-gurma, très peu de jeunes filles partent vers Lomé pour continuer leur études (nous reviendrons plus loin sur ce point).

Tableau 1: Répartition (%) des motifs de migration féminine selon l'initiateur.

Motif de la migration	Initiative personnelle	Initiative d'un tiers
Etude	11	6,2
Aide familiale		18,5
Rejoindre ses parents		9,4
Rejoindre d'autres parents		4
Mariage		27,4
Rejoindre le conjoint		28
Affectation professionnelle	6	
Recherche emploi	20	0,3
Autres	63	6,2
Total	100	100
(Effectif)	(65)	(904)

La nature de ces migrations féminines implique que la quasi-totalité des migrantes savent où elles iront habiter en arrivant à Lomé. La venue est planifiée, ce n'est pas le départ à l'aventure. Souvent, le tiers à l'initiative de la migration paye le voyage et est le logeur à l'arrivée. Dans le cas particulier des femmes qui rejoignent un conjoint, elles peuvent être accueillies chez celui-ci ou chez un membre de sa famille.

STATUT FAMILIAL, CURSUS SCOLAIRE ET INSERTION PROFESSIONNELLE : COMPARAISON ENTRE LES DEUX SEXES

Le statut familial, la scolarisation et le niveau d'instruction atteint, le statut d'occupation et le type d'activité économique de la population migrante selon le sexe, permettent de circonscrire le profil actuel de ces migrants et les modalités de leur insertion socio-professionnelle dans la capitale. La situation observée au moment de l'enquête renvoie bien sûr à des réalités très différentes, notamment par l'amalgame entre anciens et nouveaux migrants, mais elle permet ainsi une première approche des étapes successives de l'insertion urbaine.

Des hommes chefs de ménage, des filles aides familiales et des femmes épouses

Comme en milieu rural moba-gurma au Nord-Togo (M. Pilon, 1989), la fonction de chef de ménage est presque exclusivement (à 97%) le fait des hommes. Tous âges confondus, elle concerne plus de la moitié (62%) des migrants masculins et, à partir de l'âge de 20 ans, plus des trois quarts (78%) d'entre eux le sont.

Cette rareté des femmes moba-gurma chefs de ménage tranche nettement avec la situation d'ensemble des femmes de Lomé. En effet, au recensement de 1981, 25,6% des chefs de ménage à Lomé étaient de sexe féminin (Direction de la Statistique, 1986). Les femmes moba-gurma sont avant tout des épouses : les deux tiers des femmes âgées de 15 ans et plus ont le statut familial de conjoint (78% le sont à partir de 20 ans).

Cette situation familiale des femmes moba-gurma à Lomé, témoigne de la permanence du contrôle social exercé sur elles, en ville, par leur société.

Le reste de la population migrante se partage entre les enfants des chefs de ménage et tous les autres parents. Pour les 6 ans et plus, un homme sur cinq et une femme sur quatre (23%) ont ce statut familial d'autre parent, accueilli au sein d'un ménage moba-gurma. Rappelons, pour le sexe féminin, le poids des aides familiales, qui représentent 38% de cette catégorie des "autres parents".

Des filles moins scolarisées, des femmes moins instruites

Le milieu rural moba-gurma se caractérise par l'un des plus faibles taux de scolarisation du Togo et une très forte sous-scolarisation féminine avec, d'après les données censitaires de 1981, 39% des garçons et 15% des filles de scolarisés parmi les 6-14 ans (Direction de la Statistique, 1986; P. Lévi et M. Pilon, 1989). Si, à Lomé, les enfants moba-gurma sont nettement plus scolarisés, le phénomène de sous-scolarisation féminine perdure chez les jeunes migrantes avec, à la même date, un taux de scolarisation de 56% contre 93% pour les garçons; tandis que les garçons et filles nés à Lomé sont à peu près pareillement scolarisés (respectivement 95 et 91%). L'enquête de 1990 confirme cette situation et fait apparaître l'effet de la descolarisation au cours des années quatre vingt : les taux de scolarisation sont alors de 88% pour les garçons et 48% pour les filles (55% si l'on exclut les aides familiales, qui ne sont presque jamais scolarisées). Dans le même temps, ces jeunes migrantes apparaissent aussi nettement défavorisées par rapport aux jeunes filles moba-gurma nées à Lomé, qui présentent un taux de scolarisation de 91% (il est de 95% pour les garçons).

En outre, les jeunes migrantes atteignent un niveau d'instruction moins élevé que les garçons (cf tableau 1). A l'enquête, les trois quarts (76%) des migrantes scolarisées le sont dans le primaire, contre 45% chez les garçons; seulement 4% d'entre elles sont au niveau de l'enseignement supérieur, contre 27% chez les garçons. Si l'on considère l'ensemble des migrants âgés de 15 ans et plus et n'étant pas (ou plus) scolarisés, la conclusion est similaire, et avec cette précision supplémentaire qu'une femme sur deux (51%) n'est jamais allée à l'école, contre un homme sur dix (11%).

Tableau 2 : Niveau scolaire atteint selon le sexe, pour les scolarisés et pour les non scolarisés âgés de 15 ans et plus; 1990.

Niveau scolaire	SCOLARISES de sexe		NON SCOLARISES de sexe	
	masculin	féminin	masculin	féminin
Jamais scolarisé	-	-	11	51
Primaire	45	76	37	31
Secondaire	28	20	46	17
Supérieur	27	4	6	1
TOTAL (effectif)	100 (506)	100 (262)	100 (1755)	100 (924)

De cet accès inégal à l'éducation et au détriment des femmes, s'ensuit une insertion professionnelle fort différente selon le sexe.

Des hommes fonctionnaires et artisans, des femmes commerçantes et couturières

Le profil professionnel des hommes moba-gurma, bien qu'assez diversifié, est caractérisé par la prépondérance de quelques situations (cf tableau 2, 3 et 4). Tout d'abord, presque la moitié d'entre eux (48,9%) travaillent dans les secteurs, public et para-public (sociétés et hôtels d'Etat) : on y trouve la plupart des emplois qualifiés (cadres, techniciens, enseignants...), mais il s'agit aussi, pour plus du tiers, de militaires, gendarmes ou policiers. Les artisans représentent plus d'un migrant sur cinq (22,7%), travaillant principalement dans la mécanique et, dans une moindre mesure, dans la menuiserie, la couture et l'électricité.

La situation professionnelle des femmes moba-gurma est fort différente. 8,3% seulement des femmes travaillent dans les secteurs public et para-public. Le tiers d'entre elles s'adonnent au petit commerce, près du quart (23,9%) fabriquent et vendent du

"tchakpalo", la bière de mil traditionnelle, et un autre quart (25,5%) sont presque toutes couturières, parfois coiffeuses.

Tableau 3 : Répartition (%) des migrants moba-gurma en activité, à Lomé, selon le type d'emploi exercé et le sexe; 1990.

TYPE D'EMPLOI	MIGRANTS	
	Hommes	Femmes
-Cadre, technicien, enseignant, prof. lib...	8,4	3,1
-Militaire, gendarme...	17,4	-
-Employé de bureau	8,7	3,8
-Commerçant, restaurateur	5,3	6,8
-Petit commerce	1,7	33,3
-Vendeuse de tchakpalo	-	23,9
-Employé de service	15,5	2,3
-Chauffeur	8,7	-
-Manoeuvre	5,4	-
-Coiffure, couture	3,4	25,5
-Autres artisans	19,3	0,7
-Employé de maison	6,3	0,5
TOTAL (effectif)	100,0 (1510)	100,0 (556)

Tableau 4 : Répartition (%) des migrants moba-gurma en activité, à Lomé, selon le type de secteur et le sexe; 1990.

TYPE DE SECTEUR	MIGRANTS	
	Hommes	Femmes
-Secteur public	34,0	5,4
-Société, hôtel d'Etat	14,9	2,9
-Commerce "moderne"	9,5	6,8
-Petit commerce	0,1	57,2
-Coiffure, couture	3,1	23,0
-Production	9,6	0,7
-Services divers	9,5	2,5
-Services chez un particulier	8,3	0,2
-Autres privés	10,9	1,3
TOTAL (effectif)	100,0 (1510)	100,0 (556)

Ainsi, alors que 71,8% des hommes ont un statut de salarié, 73,1% des femmes sont indépendantes, travaillant à leur propre compte.

Tableau 5 : Répartition (%) des migrants moba-gurma en activité, à Lomé, selon leur statut dans l'emploi et le sexe; 1990.

STATUT DANS L'EMPLOI	MIGRANTS	
	Hommes	Femmes
Apprenti	13,2	16,3
Indépendant	15,0	73,1
Salarié	71,8	10,6
TOTAL (effectif)	100,0 (1510)	100,0 (556)

Ayant été beaucoup moins scolarisées, les femmes moba-gurma se retrouvent largement exclues de la sphère moderne de l'économie, et surtout de la fonction publique. Mais, en période de crise économique, comme c'est le cas au Togo depuis quelques années, leur situation se révèle finalement moins précaire que celle des hommes. Ceux-ci, fortement employés dans le secteur public et para-public, font les frais des plans d'ajustement structurel mis en place depuis 1983. Outre le gel de l'embauche dans la fonction publique, de nombreux hommes moba-gurma ont perdu leur emploi suite à la liquidation ou la restructuration de certaines sociétés et hôtels d'Etat. A la mi-90, d'après l'enquête, 13% des migrants moba-gurma âgés de 15 ans et plus et sortis du système scolaire se sont déclarés sans emploi, contre 6% chez les femmes; ce qui fait, compte tenu des effectifs respectifs, que quatre chômeurs sur cinq sont de sexe masculin. Ce sont donc les activités informelles des femmes qui vont permettre d'assurer tant bien que mal la survie de la famille, en suppléant le manque à gagner de leur mari "compressé".

La fabrication et la vente du "tchakpalo", qui occupe de nombreuses femmes moba-gurma, est l'activité qui les confine plus dans leur milieu familial et ethnique. Tout se passe à la maison, dans la cour. Si la rentabilité économique n'est pas toujours évidente⁴, cette activité joue cependant un rôle social très important au sein de la communauté moba-gurma de Lomé. Comme au "pays", aller boire unealebasse de tchakpa permet aux migrants citadins de se retrouver, et ainsi d'échanger les nouvelles,

4- D'après une enquête en cours, effectuée par Elisabeth Othily-Antheaume auprès de certaines de ces femmes, de nombreuses calebasses, données en cadeau, réduisent d'autant la marge bénéficiaire; fonction sociale oblige.

de Lomé et celles venues du village, de retrouver aussi le plaisir de parler le moba, et donc de parler plus librement.

Si, à Lomé, l'insertion des femmes moba-gurma dans la sphère économique moderne est difficile et faible, leur poids n'est pas moins important au niveau de l'économie familiale et elles occupent une place prépondérante dans la vie sociale de leur communauté.

DES LIENS MAINTENUS AVEC LE MILIEU D'ORIGINE

De par la nature même des migrations féminines, la venue à Lomé ne signifie ni n'entraîne une rupture avec le milieu d'origine. Globalement, 40% des migrantes ont déclaré envoyer de l'argent ou quelque chose d'autre (surtout du savon, des vêtements et quelques aliments du Sud comme la gari et les petits poissons séchés), essentiellement à leur famille d'origine (en priorité aux parents, puis aux collatéraux, aux oncles et tantes...). Elles ne le font pas régulièrement, mais plutôt quand elles le peuvent.

Les retours en visite au pays apparaissent somme toute assez fréquents : près de la moitié des migrantes (45%) ont déclaré être retournées au moins une fois au cours des douze derniers mois. Et ce, en dépit de la distance (environ 600 km) et donc du coût du seul voyage (7000 FCFA l'aller-retour pour une personne, sans compter les bagages, en taxi collectif). Ce problème du coût est évoqué par la majorité (60%) de celles qui ne sont pas retournées. Le retour n'est donc presque jamais régulier. Tributaire des moyens financiers, il est aussi largement fonction des circonstances, des obligations sociales. Ainsi, l'annonce d'un décès, l'obligation de faire certaines cérémonies traditionnelles (liées à la femme ou à ses enfants) et un problème de santé expliquent la plupart des retours en visite (55% pour le dernier effectué).

A Lomé, outre le milieu familial quotidien, les occasions sont diverses pour les femmes de rester en contact avec la communauté moba-gurma : vendre ou aller soi-même boire du tchakpalo, se rendre aux funérailles d'un "co-régionnaire", aller aux réunions de l'association de ressortissants de son canton d'origine ou de l'association des femmes moba-gurma.

EN GUISE DE CONCLUSION

Bien que partielle, cette première approche de l'insertion des femmes migrantes moba-gurma à Lomé a permis d'en préciser les principales caractéristiques.

Minoritaires dans le courant migratoire vers la capitale togolaise et presque toujours subordonnées à une tierce personne, les migrations féminines se font quasi-exclusivement dans un cadre familial.

Aux jeunes âges, partir comme aide familiale auprès de parents plus ou moins éloignés est une situation fréquente. Prévüe pour être temporaire, elle débouche souvent sur la poursuite du séjour urbain, mais dans d'autres conditions; un mariage avec un citadin moba-gurma est une issue assez fréquente.

Etant au départ très peu scolarisées, les jeunes filles qui partent à Lomé pour poursuivre leurs études (notamment à l'université) demeurent rares.

Mais, c'est le mariage qui occasionne le plupart des migrations féminines. Si les hommes moba-gurma de Lomé épousent aussi des femmes d'une autre ethnie, notamment du Sud, le modèle d'endogamie ethnique reste prépondérant.

En raison de leur faible niveau d'instruction, l'insertion professionnelle des femmes migrantes se fait essentiellement hors du secteur moderne de l'économie; la plupart font du "petit commerce", fabriquent et vendent du tchakpalo -la bière de mil traditionnelle. Mais, leur poids économique au sein de la famille n'en demeure pas moins appréciable, surtout en situation de crise.

Aides familiales ou épouses, généralement peu instruites et actives dans le secteur "informel", les migrantes moba-gurma occupent à Lomé une place spécifique au sein de leur communauté, tant au plan économique que social.

BIBLIOGRAPHIE

PONTIE D., 1979 - *Les Moba de Lomé*. Thèse de 3^o cycle - EHESS, Paris, 232 p.

PILON M. & PONTIE G., 1988 : *développement inégal et mobilité : le cas des Moba-Gurma du Nord-Togo*; Journées Démographiques de l'ORSTOM, à paraître dans "Colloques et séminaires", Paris, 23p.

PILON M., 1989 : *Enquête socio-démographique chez les Moba-Gurma du Nord-Togo - vol 2. Caractéristiques et évolution des ménages*; ORSTOM, Lomé, 125p.

DIRECTION DE LA STATISTIQUE, 1985 : *Résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 1981, volume II, CARACTÉRISTIQUES SOCIO-CULTURELLES* ; Ministère du Plan; Lomé.

DIRECTION DE LA STATISTIQUE, 1986 : *Résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 1981, volume V, MENAGES* ; Ministère du Plan; Lomé.